

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 4 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 17 **Présents : 12** **Votants : 15**

Sont présents : BÉNITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, GALERY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, TEISSEBRE Janine

Sont absents : BOUTONNET Sabine (Procuration à DONEYS Jean-Luc) PORTERO Séverine (Procuration à BENITO Patricia) VABRE Fabien (Procuration à MURAT Frédéric)

L'an deux-mille vingt-trois, le 4 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni sous la Présidence de Madame BÉNITO Patricia, Maire.

Secrétaire de séance : CHEVALIER CECILE

N° 2023-030 DEMANDE D'ACQUISITION D'UN PAVILLON AUPRES DE CANTAL HABITAT.

Par délibération en date du 16 juin 2011 le Conseil Municipal a donné un avis favorable au principe de cession de logements par l'Office Public de l'Habitat du Cantal. Des locataires se sont portés acquéreurs du pavillon de type IV qu'ils occupent au N° 5 du lotissement des Aulnes.

Au titre d'un bail emphytéotique contracté entre la commune et l'Office HLM, et conformément à la loi du 13 Juillet 2006 portant engagement national pour le logement et comportant un volet « accession à la propriété », l'Office Public de l'Habitat du Cantal est tenu de solliciter l'avis du Conseil municipal avant toute cession.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur cette cession, sachant que la valeur du terrain, qui sera rétrocédée à la commune, a fait l'objet d'une estimation : soit 12 006€

Après délibération, le Conseil Municipal, adopte les propositions ci-dessus, par 15 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 07/04/2023, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 07/04/2023 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les an, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Patricia BÉNITO.



La secrétaire de séance
Cécile CHEVALIER